



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 14 SEPTEMBRE 2010**

Elus présents : Mme Simone ANDRE, M Raymond BALLOT, M Pierre BARBIER, M Daniel BELIARD, M. Jacques BRAVO, M Claude CORDIER, M Thierry DECOSTERD, M André GAUTHIER, M Claude MAIRE, M Daniel MEYER

Elus Excusés : M Bernard ALLARD, M Constant JACQUET

Autre présent: M Didier ROLLET,

### **1. Modification des statuts du syndicat**

Suite au courrier du syndicat justifiant des nouveaux statuts, la préfecture du Doubs doit fournir une réponse en concertation avec le Ministère et les autres préfectures (Haute Saône et Jura).

En attendant, le président renouvelle sa demande auprès des communes, de ne pas annuler leur délibération adoptant ces nouveaux statuts, qui ne sont qu'une régularisation de la situation existante.

### **2. Programme de travaux.**

M. Daniel BELIARD explique que les travaux de Vaux les près, Romain Vigearde et du fonçage sous l'Ognon sont terminés.

Le prochain chantier est celui de l'alimentation de Venere depuis Bonboillon qui démarrera début Octobre. Il sera vraisemblablement suivi du chantier de la Grande rue à Pagney.

Une tranche complémentaire de travaux est aussi prévue à Taxenne pour permettre d'y assurer la défense incendie. Le syndicat sollicite à ce propos une aide financière du Conseil Général du Jura à hauteur de 33 250 euros H.T. (*délibération 1 adoptée à l'unanimité*).

Les travaux de mise en place de variateurs de vitesse à Saint Vit vont démarrer. Le syndicat bénéficie d'une aide de 8500 euros de la part d'EDF au titre des économies d'énergie. Le bureau autorise le président à signer cette convention (*délibération 2 adoptée à l'unanimité*).

Afin de planifier l'investissement dans les années à venir, M. ROLLET, en collaboration avec les techniciens du syndicat a établi un plan prévisionnel des besoins de travaux sur les 25 ans à venir. Il en ressort qu'un effort à hauteur de 1 200 000 euros permettra de maintenir en état le patrimoine du syndicat tant au niveau du réseau que des stations et des réservoirs.

Une présentation sera détaillée en assemblée générale.

### **3. Budget**

L'état des recettes dépenses suit les prévisions du budget initial. Cependant, il convient de prendre deux délibérations modificatives permettant des transferts de crédits.

Tout d'abord concernant l'opération de Venere, le syndicat devenant maître d'ouvrage des travaux il convient d'inscrire la dépense de 350 000 euros au compte 2315 opération 36 par transfert du compte 2315 opération 33 de la microcentrale hydroélectrique qui ne sera pas réalisée cette année. Par ailleurs les recettes correspondantes aux subventions et à la participation de Venere seront inscrites aux comptes 1313 et 1314. *(délibération 3 adoptée à l'unanimité).*

Ensuite, un autre transfert permettant d'assurer les travaux de remplacement et mise aux normes d'un transformateur à Saint vit est voté : le transfert de crédit pour 20 000 € du compte 2315-33 au compte 2154 *(délibération 4 adoptée à l'unanimité).*

### **4. Personnel**

Madame BOUCHATON Valérie a réussi avec succès les épreuves de l'examen professionnel d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe, session 2010.

Le Président propose alors après acceptation de la CAP, au vu de la satisfaction apportée par son travail, de nommer Madame BOUCHATON Valérie en tant qu'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe. *(délibération 5 adoptée à l'unanimité).*

Le Président explique au Bureau Directeur que Monsieur BERGOEND Gilles a réussi avec succès les épreuves du concours interne d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe, session 2010. Au vu des missions confiées par son poste, le Président propose de promouvoir Monsieur BERGOEND au grade d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe. *(délibération 6 adoptée à l'unanimité).*

Le Président explique au Bureau Directeur que suite au décret 2009-1558 du 15.12.2009 ainsi qu'à son arrêté du 15.12.2009, il y a lieu de modifier le calcul de la prime de service et de rendement attribuée au personnel du Syndicat en faisant référence à ce décret.

Il précise que cela ne change rien dans le montant même de la prime. *(délibération 7 adoptée à l'unanimité).*

### **5. Microcentrale hydroélectrique**

Le syndicat est encore en attente du positionnement du SMABVO sur la participation qui sera demandée sur les recettes électriques.

Les démarches administratives auprès d'EDF et de la police de l'eau ont démarré. Le projet ne pourra pas se concrétiser cette année.

## **6. Bâtiment de Courchapon**

M. Cordier explique que les travaux du bâtiment de Courchapon ont démarré. Ils devraient être terminés pour mars 2011.

Par ailleurs M. Cordier a établi son rapport de visite des sites du syndicat. Il sera présenté en assemblée générale. En quelques mots, on peut dire que de sérieuses avancées ont eu lieu et qu'il reste encore du travail à planifier.

## **7. Service public d'assainissement non collectif (SPANC)**

Une réunion est programmée avec les Maires le 21 Septembre à 20 heures au syndicat pour débattre de l'opportunité ou non de créer un service public d'assainissement non collectif au niveau intercommunal.

Les délégués pourront ensuite se prononcer en assemblée générale sur le sujet.

## **8. Magazine du Val**

M. Gauthier explique qu'une maquette du magazine sera prête fin octobre. Il en profite aussi pour présenter les chiffres de fréquentation du site internet qui reçoit une centaine de visite par mois. Ces résultats sont encourageants.

## **9. Divers**

Le président déplore l'installation illicite d'une centaine de caravanes de gens du voyage sur les périmètres rapprochés des puits de Saint Vit. Par mesure de précaution le pompage a été arrêté dans les puits. Des discussions sont en cours avec la commune et la préfecture pour pouvoir procéder à une expulsion, étant donné le risque sanitaire important (voir article de presse joint).

## **10. Prochaine réunion.**

La date de la prochaine réunion de bureau est le 5 octobre à 9 heures.  
L'assemblée générale aura lieu le 15 octobre à 14 heures.